

## ATTAC en règle

Date : 25 septembre 2017

C'est également mon avis : les monnaies locales ne sont rien d'autre que de très mauvaises réponses à de véritables questions.

Je vous engage bien vivement à lire la [publication d'Alain Beitone et Nicolas Danglade](#), issue du dernier numéro de la revue du conseil scientifique de l'association ATTAC, sous l'intitulé :

« [Les monnaies locales entre repli communautaire et libéralisme économique](#) »  
(cliquer ci-dessus pour télécharger ce document au format pdf)

De très bonnes remarques et d'excellentes références.

En voici le sommaire (si ça vous paraît trop long, cliquer directement sur la [conclusion](#) !...):

- [La diversité des expériences de monnaie locale](#)
  - [1. La monnaie temps pour lutter contre les inégalités et l'exclusion](#)
  - [2. La monnaie locale convertible pour stimuler les échanges locaux dans une logique de développement territorial durable](#)
- [2 -De mauvaises réponses à de vraies questions](#)
  - [1. Les monnaies locales, les prélèvements obligatoires et la loi de la valeur](#)
  - [2. Les monnaies locales et la lutte contre la pauvreté et les inégalités](#)
  - [3. La monnaie, l'accès au crédit et la lutte contre la financiarisation](#)
  - [4. Monnaie et citoyenneté](#)
- [3 -Comprendre pour agir : qu'est-ce donc que la monnaie ?](#)
  - [1. La question de la coordination : marché, hiérarchie et coopération](#)
  - [2. Monnaie et lien social : Le retour à la communauté](#)
  - [3. Monnaies privées concurrentes : la victoire paradoxale du marché](#)
  - [Et le bitcoin ?](#)
- [Conclusion](#)
- [Bibliographie](#)

Pour mémoire : *le conseil scientifique ATTAC est un collectif de militants issus du monde académique et de la recherche, ainsi que du mouvement social (associatif et syndical), qui soumet ses contributions au conseil d'administration de l'association.*

Pour aller plus loin : télécharger [ma contribution à l'évaluation du galléco](#) (fichier pdf - 12 Mo - 245 pages)

## **LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

---